

## Fonds pour la culture populaire

La CICP, sur mandat de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, gère le Fonds pour la culture populaire doté de 100.000 francs par année. Elle accorde, sur requête, des contributions de soutien petites ou moyennes pour des projets d'organisations de la culture populaire. Seuls sont pris en considération les projets utiles à l'encouragement des talents, aux échanges entre les régions de Suisse ou au développement de la culture populaire. Il peut s'agir de tournées suprarégionales, de classes de maîtres, de camps d'été avec inscriptions limitées, de festivals bénéficiant d'une participation suprarégionale, etc.

## Contact et information

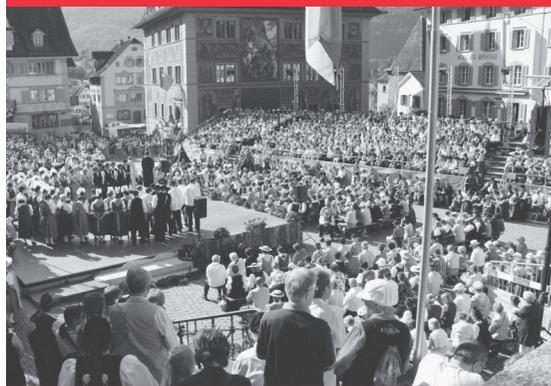
Communauté d'intérêts pour la culture populaire  
Suisse et Principauté du Liechtenstein  
c/o Haus der Volksmusik  
Lehnplatz 22, CP  
6460 Altdorf  
044 871 14 78  
info@volkskultur.ch  
www.volkskultur.ch



(2015/1/De)

## Culture populaire

La culture populaire naît des racines et du pays. Elle implique une relation respectueuse à la tradition et un effort consciencieux pour renouveler et poursuivre cette dernière. Elle est une attitude, pas un genre artistique. La culture populaire s'exprime sous des formes très diverses, yodel, chant, danse, musique, costumes, lancer du drapeau, théâtre amateur, peinture, artisanat, y compris dans leur transmission médiatique. La culture amateur, elle, est cette activité culturelle à laquelle des centaines de milliers d'habitantes et habitants du pays s'adonnent à côté de leur occupation professionnelle et en dehors des grandes institutions culturelles, et par laquelle ils contribuent à la richesse de la Suisse.



## Communauté d'intérêts pour la culture populaire Suisse et Principauté du Liechtenstein



## Notre charte

La Communauté d'intérêts pour la culture populaire Suisse et Principauté du Liechtenstein (CICP) est l'association faitière de toutes les fédérations sectorielles et d'importance nationale actives dans le domaine de la culture populaire et qui entretiennent, soutiennent et développent la culture amateur multiple et le patrimoine culturel. Son éventail va du yodel à la lutte suisse et des dentellières au Musée de Ballenberg. Fondée en 1991, la CICP représente quelque 400.000 actifs de la culture populaire. Elle se voit comme une organisation politico-culturelle défendant les intérêts de la culture populaire et amateur. La culture populaire est pour elle l'ensemble des organisations et institutions qui entretiennent, développent, diffusent, étudient et illustrent la tradition du pays. La culture amateur réunit toutes les organisations et associations au sein desquelles des citoyennes et citoyens ont une activité culturelle et artistique extra-professionnelle. La culture populaire et la culture amateur se chevauchent, mais ne se confondent pas.



## Nos objectifs

- La CICP travaille à ce que la population, la politique et les médias prennent mieux conscience de l'importance de la culture populaire et amateur. La culture populaire contribue fortement à l'idée que notre pays se fait de lui-même, la culture amateur est une forme élémentaire de participation culturelle.
- La CICP crée des ponts entre les générations marquées par des images culturelles différentes.
- La CICP présente une image d'ensemble de la culture populaire et de la diversité en Suisse. Elle collabore avec les radios et les télévisions pour assurer des espaces de diffusion convenables.
- La CICP encourage le maintien de la tradition. Elle soutient cependant également la création de nouvelles œuvres et de nouvelles formes.
- La CICP représente les intérêts des fédérations membres vis-à-vis de la société et de la politique et souligne combien le maintien des traditions et l'activité culturelle des amateurs sont importants pour la communauté nationale.



## Nos activités

- La CICP fait un travail de relations publiques et de réclame pour les affaires aussi bien communes qu'individuelles des fédérations membres.
- La CICP coopère avec des institutions apparentées du niveau fédéral.
- La CICP est active dans la promotion de la jeunesse et de la relève.
- La CICP, sur mandat de la Fondation suisse pour la culture Pro Helvetia, gère le Fonds pour la culture populaire et s'en sert pour encourager les échanges nationaux et régionaux, les grands talents et des projets de médiation.
- La CICP procure des contacts internationaux et des projets d'échanges.
- La CICP renforce la collaboration et les échanges d'informations entre ses membres, qu'elle conseille en matière de politique, d'organisation et de communication.
- La CICP conseille ses membres en matière d'élaboration de projets et de dépôt de requêtes.

